

que nous faisons comme eux afin de pouvoir poursuivre nos travaux de comité sans interrompre nos délibérations ici.

L'honorable Jacques Flynn: Honorables sénateurs, je veux simplement savoir ce que le leader du gouvernement a dit au sujet du bill n° S-20, modifiant la loi sur le droit d'auteur. Il aurait dit souhaiter que le débat à ce sujet se termine la semaine prochaine et que le bill soit déféré au comité; est-ce à dire que le gouvernement donnera suite à ce bill. Si oui, c'est contraire, il me semble à ce que le parrain du bill a dit. La dernière fois que nous en avons discuté, il m'a semblé que le gouvernement et certains intéressés avaient décidé de ne pas donner suite à ce bill. Y a-t-il des faits nouveaux?

L'honorable M. Martin: Non. A mon avis, le leader de l'opposition a raison. Toutefois, eu égard aux discussions en cours, je n'ai pas cru souhaitable de souligner ce fait en ce moment. Mais votre interprétation de la situation est exacte; nous surseoirons à ce bill.

L'honorable M. Urquhart: Honorables sénateurs, peut-être pourrais-je ajouter un mot à ce que vient de dire le leader du gouvernement; le gouvernement n'a pas l'intention de continuer l'étude de ce bill, mais celui-ci restera inscrit au *Feuilleton* jusqu'au moment où les fabricants de disques auront fait parvenir la promesse qu'ils se sont engagés à faire cette semaine au ministre de la Consommation et des Corporations.

(La motion est adoptée.)

LA PAUVRETÉ AU CANADA

NOMINATION DES MEMBRES D'UN COMITÉ SPÉCIAL

L'honorable Léopold Langlois, de l'assentiment du Sénat, propose:

Que le nombre des membres du comité spécial chargé d'enquêter et faire rapport sur tous les aspects de la pauvreté au Canada soit porté à dix-huit sénateurs; et

Que le comité se compose des honorables sénateurs Bélisle, Carter, Cook, Croll, Eudes, Everett, Fergusson, Fournier (Madawaska-Restigouche), Hastings, Inman, Lefrançois, McGrand, Nichol, O'Leary (Antigonish-Guysborough), Pearson, Quart, Roebuck et Sparrow.

(La motion est adoptée.)

LE DIVORCE

ADOPTION DES RAPPORTS DU COMITÉ

Le Sénat passe à l'étude des rapports n°s 558 à 590 inclusivement, déposés hier, du comité permanent des divorces.

Sur la motion de l'honorable M. Croll au nom de l'honorable M. Roebuck, président du comité permanent des divorces, les rapports sont adoptés.

DÉPÔT DES RÉSOLUTIONS

Autorisation ayant été donnée de revenir au dépôt des pétitions.

L'honorable M. Croll, au nom de l'honorable M. Roebuck, président du comité permanent des divorces, présente les résolutions suivantes:

Résolution 502, pour faire droit à Donald John Brunet.

Résolution 503, pour faire droit à Norman Grant.

Résolution 504, pour faire droit à Harvey Lloyd Raves.

Résolution 505, pour faire droit à Ray Alexandra Boa Smith.

Résolution 506, pour faire droit à Daphne June Knapp McCullough.

Résolution 507, pour faire droit à Claude Lemire Marsolais.

Résolution 508, pour faire droit à Jules Trempe.

Résolution 509, pour faire droit à Mariette Smith Laporte.

Résolution 510, pour faire droit à Francis John Hayes.

Résolution 511, pour faire droit à Viola Rachelina Princi Campbell.

Résolution 512 pour faire droit à Jean Dorothy Bell Neilson.

Résolution 513, pour faire droit à Sheldon Allan Malley.

Résolution 514, pour faire droit à Marie Carmella Clairette Ratelle Soulière.

Résolution 515, pour faire droit à Caser Martin Leutschaff.

Résolution 516, pour faire droit à Colin John McNeill Bowie.

Résolution 517, pour faire droit à Janice Partington La Valette.

Résolution 518, pour faire droit à Elizabeth Anne Ruta Smith.

Résolution 519, pour faire droit à Jean Guy Ladouceur.